

**Question orale de Mme Nagy concernant « le nouveau plan de circulation  
du Pentagone présenté aux habitants le 3 avril dernier »**

**Mme Nagy**.- J'ai assisté à la fin de la séance d'information que Mme l'échevine a organisée sur le plan de circulation complémentaire à la piétonnisation des boulevards du centre. Relativement précis pour ce qui concerne la circulation automobile, le projet de circulation dans le Pentagone soulève toutefois de nombreuses questions :

Qu'en est-il du règlement de zone 30 en vigueur, bien que peu respecté et non contrôlé ? Est-il prévu de l'abroger et de relever la vitesse du trafic à 50 km/h, notamment sur le « petit ring », ou sera-t-il maintenu et contrôlé ?

Les riverains du « petit ring » se sont inquiétés de la vitesse et de la densité du trafic générées par l'aménagement de ce dispositif de circulation. Quelles réponses leur apporter ?

Les cyclistes se voient attribuer une série d'aménagements et une piste cyclable sur le petit ring : ce dernier étant à sens unique, les cyclistes seront-ils tenus d'en faire le tour lorsque leur destination se trouvera derrière eux ? Les illustrations indiquent en effet des pistes à sens unique alors qu'aujourd'hui, le système des SUL (sens uniques limités) est quasi généralisé dans le centre.

Un grand absent du projet est le réseau de transports en commun, mis à part un minibus en boucle sans itinéraire : ni les itinéraires des bus actuels ni leurs terminus déplacés ne sont indiqués. Le seul élément clair est la suppression des bandes bus à contresens que la majorité conduite par M. de Donnea avait réussi à bloquer durant son mandat. La bande bus de la rue des Bogards est, elle aussi, supprimée. Comment le Pentagone sera-t-il accessible par les transports en commun de surface et qu'est-il prévu pour que leur efficacité soit améliorée, ou au moins maintenue ? Il semble en effet qu'ils seront intégrés dans le trafic automobile sur le mini ring.

**Mme Ampe**, échevine.- Madame Nagy, vous m'avez déjà posé toutes ces

questions. Je vous apporterai donc les mêmes réponses.

Je répète que notre intention n'est pas de modifier la zone 30 dans le Pentagone, ni d'instaurer un « mini ring ». Nous allons simplement inverser le sens de circulation en maintenant le même gabarit et en supprimant des emplacements de parking pour créer une piste cyclable sécurisée qui n'existe pas aujourd'hui. La situation des cyclistes s'en verra donc améliorée. En outre, ils pourront traverser la zone piétonne. Ils ne devront pas la contourner.

**Mme Nagy.**- Un cycliste pourra-t-il se rendre au boulevard du Midi via la rue Van Artevelde vers la rue Dansaert ?

Vous supprimez les contresens bus. Sera-ce également le cas dans la rue des Bogards ?

**Mme Ampe,** échevine.- Tout cycliste pourra emprunter les boulevards du centre pour atteindre sa destination. Sur la rue des Bogards, les bus circuleront en site propre. La STIB élabore un nouveau plan adapté au Plan de circulation. Il nous sera présenté en septembre.

**M. le Bourgmestre.**- La STIB nous a annoncé qu'elle souhaitait revoir l'ensemble de son réseau dans le Pentagone. Elle nous a demandé de lui communiquer nos desiderata. Nous avons contesté la présence de bus articulés dans certaines zones, ainsi que de terminus dans le centre. Toutes ces questions seront abordées à l'automne avec la STIB. Nous reviendrons devant vous avec les options choisies. Une telle attitude de la STIB à notre égard me semble très positive.

**Mme Nagy.**- Il serait bon de savoir comment vous comptez intégrer la circulation cycliste sur le petit ring. J'entends que Mme Ampe ne modifiera en rien le système de zone 30 et que ce petit ring sera soumis au même principe.

**Mme Ampe**, échevine.- Le plan de circulation pour les cyclistes sera finalisé en juin.

---